

Du 25 au 28 juin 2021 inclus

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR VOITURE

L'inscription se fait uniquement pour la totalité du séjour.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement.

Annulation impossible sauf évènement majeur avec justificatif.



VÉHICULE

Modèle :

Couleur :

Immatriculation :

CONDUCTEUR (1^{ère} personne)

Nom :

Prénom :

N° adhérent :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Taille Teeshirt – tableau des tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :

XS

S

M

L

XL

XXL

XXXL

2^{ème} personne

Nom :

Prénom :

N° adhérent :

Taille Teeshirt – tableau des

tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :

XS

S

M

L

XL

XXL

XXXL

3^{ème} personne

Nom :

Prénom :

N° adhérent :

Taille Teeshirt – tableau des

tailles en bas du document (cocher la taille correspondante) :

XS

S

M

L

XL

XXL

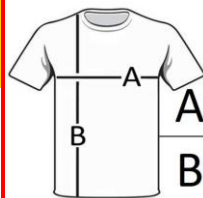
XXXL

**MONTANT : 130 € / inscrit adhérent
260 € / inscrit non adhérent**

Nombre d'adhérents : X 130 €

Nombre de non adhérents : X 260 €

TOTAL = €



| | XS | S | M | L | XL | XXL | XXXL |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| A | 47 _{cm} | 50 _{cm} | 53 _{cm} | 56 _{cm} | 59 _{cm} | 62 _{cm} | 65 _{cm} |
| B | 65 _{cm} | 69 _{cm} | 72 _{cm} | 74 _{cm} | 76 _{cm} | 78 _{cm} | 80 _{cm} |

Bulletin d'inscription à renvoyer **impérativement avant le 30 avril 2021** par mail à webmaster@amiclubdefrance.net si paiement par virement ou par courrier à : Mickaël TOUCHARD, 26 impasse des Colmines 27350 ETREVILLE avec un chèque à l'ordre de l'AMICLUB DE FRANCE

Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre et en circulation, demeure sous l'entière responsabilité de son propriétaire et/ou du titulaire de la carte grise. Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurances, agrément par un centre de contrôle technique, etc ...

Les participants se doivent de respecter les règles du code de la route. L'adhésion et la participation à cette sortie valent décharge pleine et entière et sans réserve vis-à-vis de l'organisateur de cette balade. Toutes les conséquences de cette participation tant au point de vue civil que pénal et notamment des accidents matériels et/ou corporels d'un ou des participants seront à la charge des personnes incriminées et non de l'organisateur.

Règlement par virement :

IBAN : FR76 1027 8072 5500 0204 0310 102

À _____ le _____
Signature :